

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

DEC 2 1974

UN/SA COLLECTION



Distr.
LIMITEE

A/C.5/L.1199
29 novembre 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Vingt-neuvième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 73 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1974-1975

Etude du rôle, de l'organisation et du fonctionnement du Comité
des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies

Brésil : amendement à la proposition figurant dans le document
A/C.5/L.1188/Rev.1

Remplacer la première partie de la proposition figurant dans le document
A/C.5/L.1188/Rev.1 par le texte suivant :

"Ayant approuvé le paragraphe 15 du rapport du Comité consultatif pour
les questions administratives et budgétaires, distribué sous la cote
A/9608/Add.1, la Cinquième Commission pense qu'il faudrait mettre davantage
l'accent sur le principe de la rotation des membres de l'Assemblée générale
de l'Organisation des Nations Unies afin d'assurer que des représentants ...".

Le dernier membre de phrase, à partir des mots "afin d'assurer que des
représentants", serait maintenu tel quel.
